

27 juillet 2007 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

## Interview de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, dans le quotidien gabonais "L'Union" du 27 juillet 2007, sur les relations franco-gabonaises et franco-africaines.

LE PRÉSIDENT - M. le Président, vous avez reçu votre homologue gabonais Omar Bongo Ondimba fin mai, c'est-à-dire très peu de temps après votre prise de fonction. Vous vous êtes à nouveau entretenus à Paris début juillet. Et vous voilà, à votre tour, à Libreville. C'est la réaffirmation, et même l'approfondissement, d'une relation particulière.

Vous avez raison de parler de relation particulière. On pourrait aussi parler de relation privilégiée. Vous connaissez comme moi la richesse et la diversité des liens qui unissent nos deux pays. C'est une relation qui est faite d'amitié, de respect, d'échange, d'amour parfois, puisque près du tiers des Français inscrits au Consulat de France à Libreville sont des bi-nationaux.

La France et le Gabon ont un héritage commun mais surtout un avenir commun. Cette relation exemplaire, qui est une chance pour nos deux pays, doit être modernisée, adaptée aux évolutions du monde. C'est le sens de ma visite aujourd'hui et de l'accent que j'ai voulu mettre sur les grands équilibres de la planète.

Je dois dire aussi que je connais le président Bongo depuis de nombreuses années.

QUESTION - Une nouvelle illustration de la qualité des liens entre Libreville et Paris a été la signature, le 5 juillet, d'un accord qualifié de "modèle" par le ministre français de l'Immigration et un de vos proches, Brice Hortefeux, et visant à la maîtrise des flux migratoires, l'une de vos grandes priorités...

LE PRÉSIDENT - Dans le cas du Gabon il ne s'agit pas vraiment de maîtriser des flux migratoires. Le Gabon est plus un pays d'immigration que d'émigration. Cet accord est cependant un modèle au sens où il comporte des concessions réciproques et facilite la circulation. Il tient compte à la fois de la faiblesse du risque migratoire présenté par les Gabonais et de la spécificité de notre relation.

Cet accord souligne que la gestion concertée des flux migratoires ce n'est pas la fermeture mais une circulation qui bénéficie aux deux parties.

QUESTION - En réponse au message de félicitations que le président Bongo Ondimba vous a adressé au lendemain de votre élection, vous exprimiez la volonté de "donner un nouvel élan" aux relations entre nos deux pays "au moyen d'une coopération renforcée et d'un partenariat sans cesse plus étroit". Dans quelles directions pensez-vous qu'il est nécessaire de travailler en priorité aujourd'hui ?

LE PRÉSIDENT - Ce partenariat plus étroit que je souhaite développer avec le Gabon et avec le reste du continent africain c'est celui qui doit permettre d'accélérer la croissance afin de fournir des emplois à la jeunesse et de réduire la pauvreté.

Les directions dans lesquelles il faut travailler sont celles qui correspondent à la stratégie adoptée par le gouvernement gabonais et sur lesquelles les partenaires au développement se sont engagés à apporter leur appui.

Au Gabon, la France s'engage pour soutenir la politique de diversification économique, de protection et de gestion durable de la forêt et d'amélioration de l'accès à des services sociaux de qualité.

Je pense que la France vient tout récemment de donner une illustration concrète du

Je pense que la France veut reconnaître au dernier chef l'importance du renforcement de cette coopération en appuyant les efforts du Gabon pour obtenir un accord au Club de Paris permettant un remboursement anticipé de la dette gabonaise. La France, ira même au-delà de l'accord obtenu sur une décote de 15% en accordant une conversion/annulation additionnelle permettant d'atteindre une décote de 20%.

Cette démarche est partenariale car elle vise à atteindre un objectif validé par les deux partenaires par la réalisation d'engagements souscrits par les deux partenaires. Chacun doit faire sa part.

QUESTION - Dans la relation franco-africaine, Paris a certes accompli d'importants efforts en matière d'aide publique au développement. Mais ceux-ci restent encore en-dessous du seuil de 0,7% du PIB consacré à cette APD. Peut-on en espérer un accroissement et à quel horizon, surtout au regard des problèmes croissants de développement auxquels est confrontée l'Afrique ?

LE PRESIDENT - Je ne pense pas que l'on puisse parler des problèmes croissants de développement de l'Afrique. Il me semble au contraire que la situation de l'Afrique s'améliore. Pour la quatrième année consécutive, la croissance économique du continent dépasse en effet les 5%.

L'aide publique au développement ne doit pas être renforcée parce que la situation de l'Afrique se dégrade, elle doit l'être pour accélérer les mutations en cours. Elle doit l'être également car elle représente pour la France un investissement dans l'avenir de l'Afrique avec laquelle elle partage un destin commun.

La France respectera ses engagements internationaux.

Au-delà du volume, il faut parler de l'efficacité et du ciblage de l'aide. Le volume de l'aide n'est pas une solution miracle. Dans les années 1960, la France consacrait à l'APD plus de 0,7% de son Revenu National Brut sans pour autant réussir à provoquer un décollage économique décisif. Je dois enfin préciser que seule l'efficacité de l'aide permet de justifier aux yeux des contribuables français l'effort de solidarité qui leur est demandé au moment où les besoins ne manquent pas non plus en France.

QUESTION - Quelles seront sous votre présidence les principales conditionnalités à remplir pour bénéficier de l'aide publique française ?

LE PRESIDENT - L'aide publique française, ce n'est pas de la charité soumise à des conditions. L'aide publique est un investissement dans un avenir commun. Comme tous les investissements l'aide ne peut être efficace que si ses objectifs sont précis, si tous les acteurs les partagent, s'engagent sur les moyens de les atteindre et tiennent leurs engagements.

L'aide publique française sera donc accordée prioritairement aux pays qui respectent leurs engagements et je pense notamment aux performances en matière de gouvernance politique et économique.

Les performances en matière politique et économique, les valeurs que nous défendons, vous et nous, sont d'abord au service du peuple, nous ne devons jamais l'oublier.

Je pense également qu'il faut encourager les gouvernements qui s'engagent dans une gestion transparente de leurs recettes publiques, notamment ceux qui ont adhéré à l'initiative pour la transparence dans les industries d'extraction et la mettent en oeuvre. Il faut encourager les gouvernements et qui rendent compte de l'utilisation des recettes publiques à la représentation nationale et à la société civile.

Enfin, je dois vous dire que je méfie du mot " conditionnalité " qui est souvent utilisé pour rejeter sur les partenaires extérieurs les obligations qui incombent aux gouvernements.

Certains dénoncent des ingérences extérieures dans des conditionnalités politiques liées à l'aide et oublient un peu vite que les droits de l'homme et la démocratie sont aussi des valeurs africaines. J'invite tous ceux-là à relire la charte africaine des droits de l'homme et des peuples.

QUESTION - Ces dernières années, on observe une offensive diplomatique d'autres puissances mondiales dans les anciennes colonies françaises : les Etats Unis, la Chine et d'autres pays émergents. Cette situation inquiète-t-elle la France ? Que compte faire Paris pour maintenir son rang dans son pré carré ?

LE PRESIDENT - Je ne considère pas que les anciennes colonies françaises puissent être décrites

comme un pré carré. C'est un concept anachronique qui ne correspond ni à la réalité, ni au souhait de la France, ni à celui des pays concernés.

Ce concept renvoie même à un paternalisme que je rejette et qui a fait beaucoup de tort à la relation entre la France et l'Afrique.

Au nom de quoi, 47 ans après leurs indépendances, ces pays devraient-ils renoncer à tirer profit des opportunités offertes par d'autres partenaires.

Comment regretter que les anciennes colonies françaises s'ouvrent à de nouveaux partenaires quand la France s'ouvre à l'ensemble des pays africains. Ce ne serait ni juste, ni équitable, ni respectueux de ces pays.

A l'époque de la mondialisation, aucun pays, aussi proche du Gabon soit-il, ne peut prétendre avoir le monopole de son amitié. Le monde change, le Gabon change. Nos relations doivent changer également. Le changement, c'est aussi le souci de la diversification. Je salue à cet égard l'ouverture de votre pays sur le monde et sa capacité à attirer de nouveaux partenaires et de nouveaux investisseurs. Je pense aux nouveaux venus qui offrent de véritables opportunités pour la valorisation des ressources naturelles. On ne peut pas dire qu'on a de l'amitié pour un pays, qu'on souhaite son développement et regretter les investissements d'autres acteurs tels que la Chine, le Brésil ou l'Afrique du Sud. Leur présence est importante et bénéfique dès lors qu'ils respectent eux aussi les enjeux du développement durable.

S'il y a concurrence, c'est aux Africains de fixer des règles équitables et transparentes et d'en profiter. Mon seul souci est que ces règles soient les mêmes pour tous. Si c'est le cas, les entreprises françaises sauront démontrer, j'en suis convaincu, qu'elles sont compétitives. Elles pourront, elles aussi, continuer à travailler au Gabon et participer au développement du pays. La France ne cherche pas non plus à maintenir un " rang ". Si des relations privilégiées doivent exister entre des pays ou entre des peuples, ce n'est certainement pas en vertu d'un héritage mais plutôt d'une adhésion commune, volontaire et renouvelée à des valeurs communes, à un projet commun.

Elle souhaite avoir pour amis et alliés les pays qui se reconnaissent dans les valeurs qu'elle porte et dans son action. Je pense que les pays comme le Gabon avec lesquels nous partageons une histoire et une familiarité réciproque seront enclins plus facilement que d'autres à se reconnaître dans l'action de la France et à l'appuyer.

Ensemble, tout devient possible.

QUESTION - Une question presque personnelle pour finir. Lors de la campagne présidentielle en France, vos adversaires vous ont présenté comme une sorte d'épouvantail, en raison notamment de votre discours sur la rupture. Pensez-vous, à présent que vous êtes à la tête du pays, continuer à susciter de la méfiance auprès des Africains, en particulier ? S'il vous était donné de juger vous-même votre style, comment le qualifieriez-vous ?

LE PRESIDENT - Je n'ai pas le sentiment d'être un épouvantail. Je ne pense pas non plus qu'un discours de rupture suscite tant de méfiance en Afrique. Les Africains aussi veulent le changement.

Comme je viens de le dire, le monde change, et il change très vite. Ce qui vaut pour le Gabon vaut pour la France. Mon pays, comme tous les pays du monde, doit s'adapter à ces changements. On ne peut progresser dans l'immobilisme. C'est en ce sens qu'il y a parfois des ruptures nécessaires. Mon souci c'est la modernisation, mais ce n'est pas un but en soi. Le véritable objectif, c'est l'efficacité.